

1er comité technique du SCoT Centre Ardèche



◆ 26 avril 2016 14h à 17h

Centre Ardèche

Ordre du jour

- Actualités du territoire
- Etat d'avancement de l'état initial de l'environnement, du diagnostic territorial, des marchés/conventions en cours
- Focus thématique
- Etat d'avancement de la communication, concertation
- L'agenda du SCoT



*Composition du rapport de présentation du SCoT Centre Ardèche

- 0/ Résumé non-technique
- 1/ Etat initial de l'environnement
- 2/ Diagnostic territorial
- 3/ Articulation des plans et programmes
- 4/ Evaluation environnementale
- 5/ Mesure et indicateurs
- 6/ Justification des choix du projet
- 7/ Bilan de la concertation

SOMMAIRE PROPOSE



1/Etat initial de l'environnement

- 1 Géologie, pédologie
- 2 Relief
- 3 Climat, énergie, bilan gaz à effet de serre
- 4 Hydrologie
- 5 Risques naturels
- 6 Les unités paysagères
- 7 Patrimoine naturel et protection de sites
- 8 Pollutions et nuisances
- 9 La ressource forestière
- 10 Gestion des déchets ménagers
- 11 Gestion des déchets de l'assainissement
- 12- Trame verte et bleue et corridors écologiques
- ✓ Enjeux de L'Etat initial de l'environnement

2/Diagnostic territorial

- 1 Situation régionale et armature urbaine
- 2- Evolutions sociales et spatiales (démographie, foncier et habitat)
- 3- Mutations économiques
- 4- Equipements et services
- 5 Transports, mobilités et connexions
- 6 Culture et patrimoine
- 7 L'agriculture en Centre Ardèche
- 8 Analyse de la consommation foncière

✓ Enjeux du diagnostic territorial

Suivi du travail thématique en comité technique SCoT Centre Ardèche <u>DIAGNOSTIC TERRITORIAL</u>



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	Cotech 26 avril 2016	Cotech X juin 2016	Cotech X septembre 2016	Cotech X octobre/déc 2016				
	PARTIE 1 : Contexte et organisation							
1.1 Situation régionale	x							
1.2 Un contexte géographique	x							
contraint								
1.3 Un cadre administratif et	x							
institutionnel récent								
1.4 Armature urbaine	x							
			PARTIE 2 : I	Mutations sociales et spatiales				
2.1 Evolutions démographiques		X						
2.2 Evolutions tissu bâti		X						
2.3 Evolutions habitat	х	X						
2.4 Les entrées de ville			X					
2.5 Prospective et enjeux fonciers,		X						
habitat								
			PART	IE 3 : Mutations économiques				
3.1 Profil macro-économique		X						
3.2 Dynamique du tissu des		X						
entreprises								
3.3 Dynamique de l'emploi		X						
3.4 Etat des lieux du foncier		X						
économique								
3.5 Etat des lieux de l'offre			X	X				
commerciale								
3.6 Etat des lieux demande			X	x				
commerciale								
3.7 Economie touristique			X	Document de travan				

Suivi du travail thématique en comité technique SCoT Centre Ardèche <u>DIAGNOSTIC TERRITORIAL</u>



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	Cotech x octobre 2016	
		PARTIE 4 : Equipements et services
4.1 La formation	x	
4.2 Les équipements sportifs	X	
4.3 Le secteur sanitaire et social	x	
4.4 L'offre pour les personnes âgées	X	
4.5 L'offre pour les personnes handicapées	X	
4.6 Les services régaliens	x	
4.7 Autres services et équipements	X	
		PARTIE 5 : Transports, mobilités et connexions
5.1 La planification des transports	X	
5.2 Les acteurs privés et publics	X	
5.3 Les infrastructures et équipements	X	
5.4 Les modes de déplacement	X	
5.5 La logistique	х	

Suivi du travail thématique en comité technique SCoT Centre Ardèche <u>DIAGNOSTIC TERRITORIAL</u>



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	cotech 26	Cotech juin	Cotech septembre	Cotech octobre
	avril		X	
			PARTIE 6 :	Patrimoine et culture
6.1 L'offre culturelle				X
6.2 Fréquentation des sites culturels majeurs				X
6.3 Les typologies de patrimoine en Centre Ardèche				X
6.4 Les itinéraires de promotion du patrimoine				X
6.5 Les musées				X
6.6 Les outils de valorisation du patrimoine				Х
PARTIE 7 : Agriculture		х	Х	х
		PARTI	E 8 : Analyse de la co	onsommation foncière
8.1 Approche globale	Х			
8.2 Approche « sous-secteurs »		х		



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1- Contexte et organisation





Pôles urbains à proximité du SCoT	Temps d'accès
Valence	25 min
Montélimar	35 min
Puy-en-Velay	55 min
St-Etienne	1h25



typologie nationale des espaces Selon d'attractivité, le Centre-Ardèche, avec la partie Centrale de la Drôme, est classé en tant que pôle urbain intermédiaire en 2009, affirmant par là son rôle de pôle relais de l'attractivité de Rhône-Alpes.

Un territoire hors de la dynamique « coopération métropolitaine » autour du sillon alpin lancée en 2012.

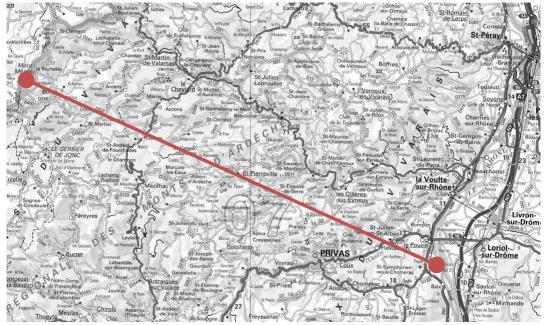
Un territoire majoritairement dans des espaces à dominantes rurales, avec de fortes polarités.

Plusieurs pôles urbains se situent à proximité du territoire (Aubenas, Valence, Annonay, Montélimar, Saint-Etienne, Puy-en-Velay, Loriol, Livron...).

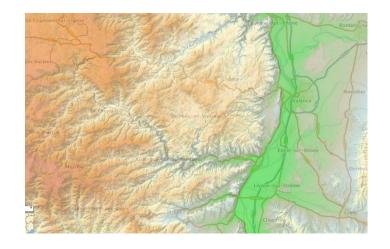
Un territoire sous influences (vallée du Rhône,

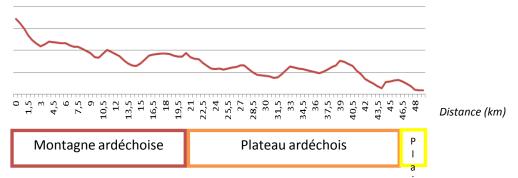
- 1- Contexte et organisation
- 1.2 Un contexte géographique contraint





Ce vaste territoire présente une mosaïque de petites zones aux caractéristiques et aux dynamiques démographiques, économiques, environnementales et paysagères différentes.





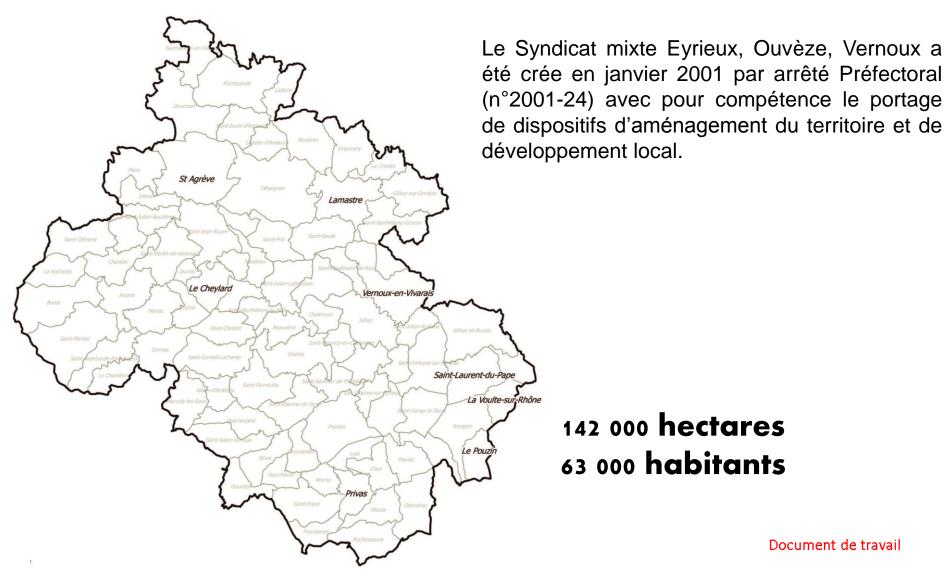
Point culminant: Mont Gerbier de Jonc

(1551m)

Point le plus bas: Le Pouzin (84m)

- 1- Contexte et organisation
- 1.3 Un cadre administratif et institutionnel récent

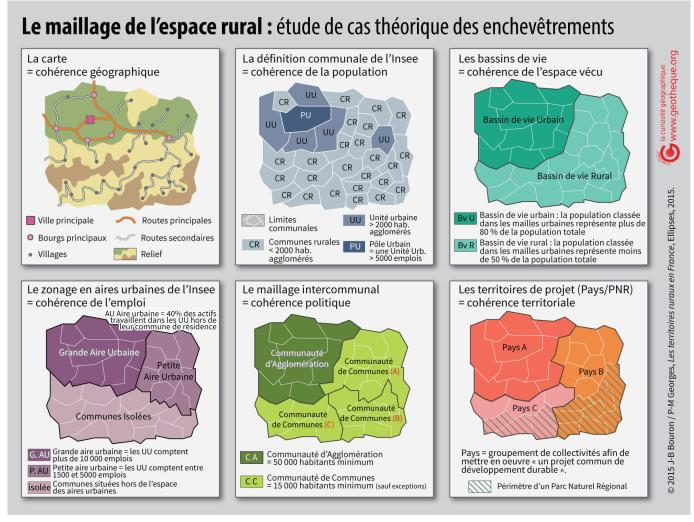




1^{er} comité technique SCoT Centre Ardèche 26 avril 2016

- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine

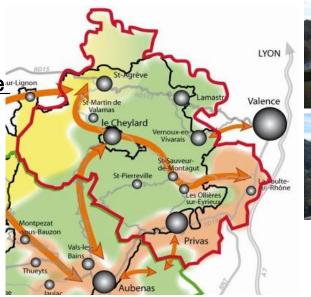




- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine

La carte = cohérence géographique

- Secteur « montagne »
- Secteur « pentes »
- Secteur « piémont »





(Extrait Charte du Parc)

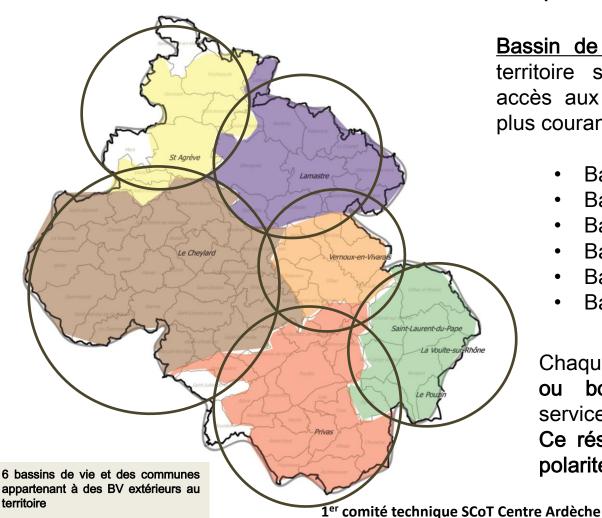




- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine



Les bassins de vie du Centre Ardèche = cohérence de l'espace vécu



Bassin de vie : constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

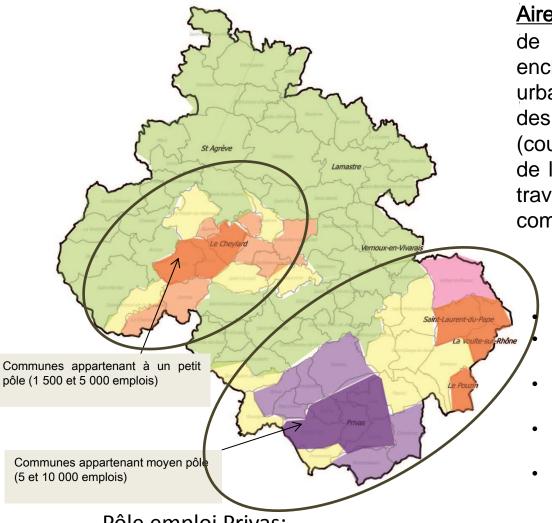
- Bassin de vie La Voulte
- Bassin de vie Vernoux en Vivarais
- Bassin de vie de Privas
- Bassin de vie du **Cheylard**
- Bassin de vie de Saint-Agrève
- Bassin de vie de Lamastre

Chaque BV se dessine autour d'1 ville ou bourg-centre qui offre emplois, services...qui induit des déplacements. Ce réseau de communes constitue les polarités principales.

- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine

Les aires urbaines du Centre Ardèche : cohérence de l'emploi





Aire urbaine : est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Principaux pôles emplois en Centre Ardèche

Privas, avec près de 8000 emplois en 2012 Le Cheylard et La Voulte-sur-Rhône, avec environ 2000 emplois en 2012

- Le Pouzin qui compte environ 1600 emplois en 2012
- Lamastre et St Agrève qui compte à peu près 1200 emplois en 2012
- Vernoux-en-Vivarais qui compte un peu moins de 1000 emplois en 2012_{Document de trayail}

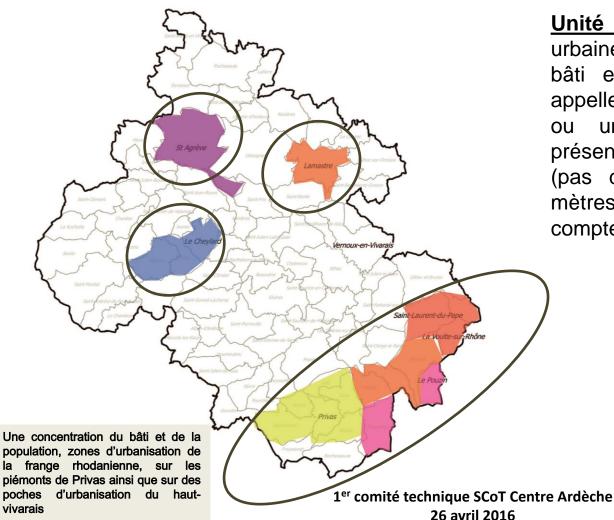
Pôle emploi Privas: 41% emploi public

1^{er} comité technique SCoT Centre Ardèche 26 avril 2016

- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine



Les unités urbaines du Centre Ardèche : cohérence de la population



<u>Unité urbaine</u>: la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine



Le maillage intercommunal du Centre Ardèche : cohérence politique



4 intercommunalités au 1er janvier 2016

- SDCI en cours qui modifiera le périmètre du SCoT Centre Ardèche
- Calendrier: création des nouvelles intercommunalités au 1^{er} janvier 2017





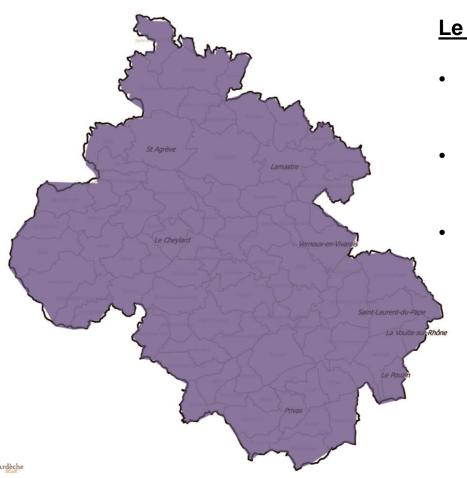




- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine



Le SCoT, territoire de projet : cohérence territoriale



Le SCoT Centre Ardèche : Centre

- Arrêté préfectoral conférant la compétence SCoT au SMEOV en date du 20 mai 2015
- Arrêté préfectoral en date du 7 août 2015 fixant le périmètre du SCoT Centre Ardèche
 - Délibération de prescription prise par le SMEOV le 1er Octobre 2015



Territoire superposé

À un <u>Parc Naturel Régional</u>
<u>des Monts d'Ardèche/accolé au Pays de l'Ardèche Méridionale</u>
= partage cohérence (Plan paysage/
Territoires faibles densité/ AMO

flash/Leader...) Document de travail

1^{er} comité technique SCoT Centre Ardèche 26 avril 2016

- 1- Contexte et organisation
- 1.4 Armature urbaine

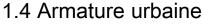


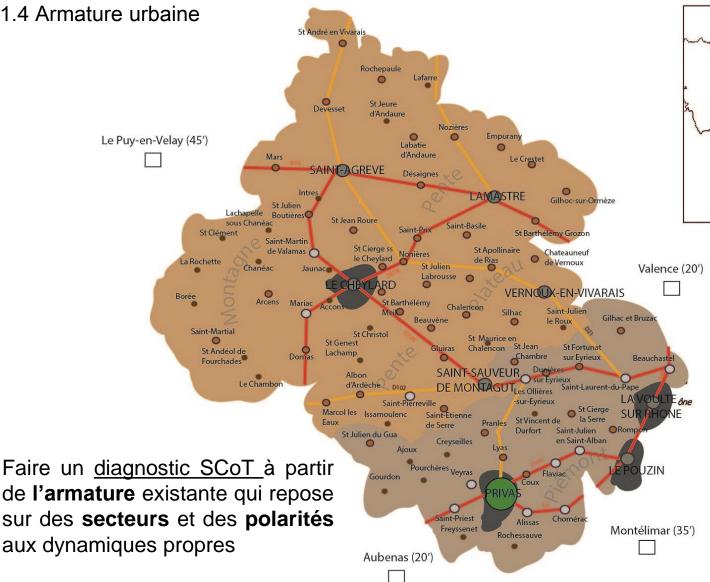
Quelles sont les polarités du Centre-Ardèche? A partir de l'analyse base permanente des équipements (BPE), données statistiques (INSEE). Sur 5 fonctions urbaines principales.							
Niveau de polarité	Démographie	Emploi (indice concentration emploi)	Services/équipements	Résidentielle (RP/RS/	Variable de positionnement (temps d'accès pôle d'emploi + proche)		
Pôle départemental	+8 000 hab.	>200	Présence ensemble services, service administratif, centre hospitalier,	+71% RP <5% RS, >70% loc/RP, >35% hlm/loc	Pôle emploi départemental		
Pôle de centralité	Entre 1 000 et 8 000 hab.	Entre 100 et 200	Présence au moins 8 services, 1 supermarché	+71% RP >5% RS, , >31% loc/RP, >22% hlm/loc	Pôle emploi		
Pôle intermédiaire	Entre 500 et 1 000 hab.	Entre 50 et 100	Présence au moins 3 services et au moins 1 école	54,1%-71% RP, , RS entre 5 et 20, > 23% loc/RP, >22% hlm/loc	entre 1 et 10min		
Village rural	Entre 150 et 500 hab.	Entre 25 et 50	Présence au moins 1 service et au moins 1 école	45,6%-54,1% RP, , RS entre 20 et 40, , > 23% loc/RP, 17-22% hlm/loc	entre 10 et 20min		
Village « très rural »	<150 hab.	Entre 10,7 et 25	Pas de présence de service	21,8% - 45,6% RP, , RS >40%,< 23% loc/RP, <17% hlm/loc	>20 min		

1- Contexte et organisation



du Rhône





Jeune Loire **SCoT** SCoT **Pays** Grand du Velay Rovaltain SCoT Ardèche méridionale Légende POLARITES DU CENTRE ARDECHE pôle départemental pôle centralité pôle intermédiaire village rural village très rural

TYPE D'ESPACE

SCoT

considérer dans poursuite des W du SCoT

la 1er comité technique SCoT Centre Ardèche 26 avril 2016

espace à dominante urbaine

espace à dominante rurale

espace à dominante périurbaine

- 2- Evolutions sociales et spatiales
- 2.3 Evolutions habitat



Cotech SCoT du 26 avril 2016

Evaluation des besoins en logements

Technique du « Point Mort » et Prospective démographique



Evaluation des besoins en logements Point Mort et Croissance démographique

La technique du point mort repose sur trois composantes :

Les besoins liés à l'évolution du parc de logements

L'évolution du parc de logements peut se traduire par une diminution du nombre de résidences principales qu'il faut compenser pour maintenir le nombre d'habitants de la commune :

- Le renouvellement du parc correspond aux suppressions de logements soit par démolition, changement d'affectation, mais aussi regroupement de logements,
- La progression du nombre de logements vacants,
- La progression des résidences secondaires

Stabilité de la population

POINT MORT =

Les besoins liés à l'évolution de la structure des ménages

En général on constate une diminution structurelle de la taille moyenne des ménages :

- Le vieillissement de la population en place
- o Le départ des enfants (décohabitation)
- Des séparations
- O Des mises en ménages souvent plus tardives et plus instables
- o Des recompositions qui ne se traduisent pas forcément par le regroupement en un seul logement
- o Etc.

De fait le même nombre de logements accueille moins de population.

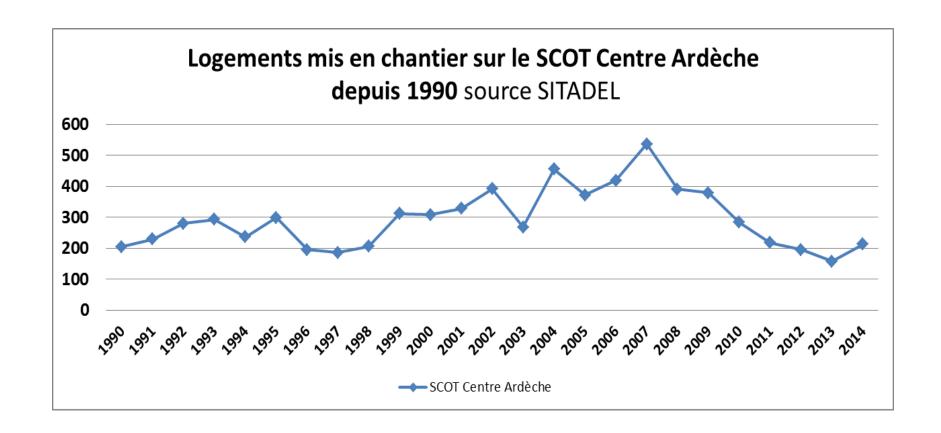
Maintenir le nombre d'habitants implique d'accueillir de nouveaux ménages et par conséquent de construire de nouveaux logements.

Effet démographique

Les besoins liés à la croissance démographique

La population étant stabilisée, assurer une croissance démographique nécessite de construire de nouveaux logements.



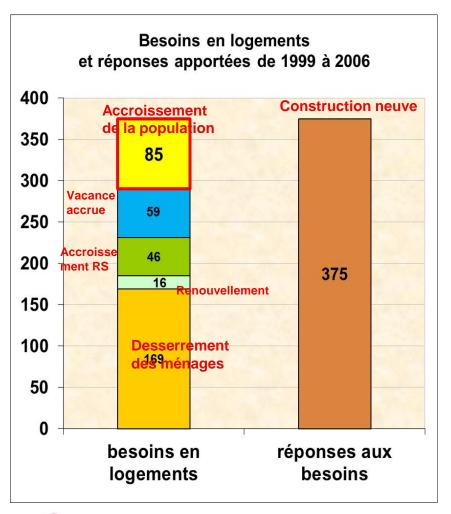


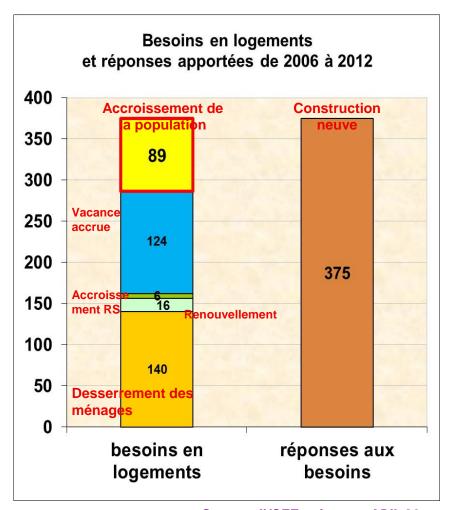
381 logements par an entre 2004 et 2011(6 ans) 294 logements par an entre 1990 et 2014 (25 ans)



- Construction neuve et effet démographique -

Sur le territoire du SCoT Centre Ardèche









Source : INSEE traitement ADIL 26

Calculer le Point Mort de votre commune

ADIL

- LA
DRO
ME - observation

sur la période 2006-2012

Votre commune : SCOT CENTRE ARDECHE

Calcul à partir des informations de la fiche "habitat Population Territoire" de votre commune

						Report pour le calcul du point Mort		Idem par an (diviser par 6)
Renouvellement du parc = Destruction ou perte	parc anté	rieur à 1975				sur 6 ans		par an
de logements	28	3279	1.5/1000/an (*6 ans	5)	\Longrightarrow	42	ren	7
					7	,		
			évolution	(en nb)		Report pour le calcul du point Mort		Idem par an (diviser par 6)
	2006	2012	2006-2012	? (6 ans)		sur 6 ans		par an
Augmentation des logements vacants	3154	3900	746	5		746	va	124
Augmentation des résidences secondaires	8335	8373	38		\Longrightarrow	38	rs	6
Desserrement des ménages					_	Report pour le calcul		Idem par an
Population des ménages 2006	60 551	population	n des ménages 2006	60 551	a	du point Mort		(diviser par 6)
taille moyenne des ménages 2006	2.25	taille moyenne	e des ménages 2012	2.18	b	sur 6 ans		par an
nombre de ménages 2006	26 912	ménages 2012 pou	ır loger la pop 2006	27 776	c=a/b	864	dess	144
	men. 2006			men. 2012		= m 2012-m2006		

POINT MORT (PM)

logements à construire pour compenser l'augmentation des logements vacants et des résidences secondaires, les destruction de logements et le desserement des ménages

1 691 (PM = ren +va + rs + dess) 282

Logements à effet démographique (ED)	population 2012	population 2006	Evolution population (nb) 2006-2012	taille moyenne des ménages 2012	ménages correspondants	535	ED	89
Logements a effet demographique (LD)	63 580	62 413	1 167	2.18	535	_ 555	LD	89

evolpop

tmm

=evolpop/tmm



1er comité technique Besoins en logements	SCoT Cer	Besoin en logement - Point Mort + logements à effet
Ü		démographique

2 226 Besoin = PM + ED

8 – Analyse de la consommation foncière



Classement des types d'espaces

Artificialisés (urbain)	Résidentiels	-Centres historiques -Habitat diffus, hameaux, villages -Parc et espaces boisés urbains -Zones périurbaines	
	Activités	-Campings -Zones d'activités et aérodromes	
Agricoles	Prairies, cultures	-Prairies d'altitudes et d'estives -Prairies, cultures et vignes	
	Vergers	-Vergers	
	Garrigues	-Garrigues, maquis, friches	
Naturels	Forêts	-Forêts acidiphiles de la bordure cévénole -Forêts basses sur calcaire	
Autres	Autres	-Carrières -Réseaux hydrographiques et lacs -Réseaux routiers principales	

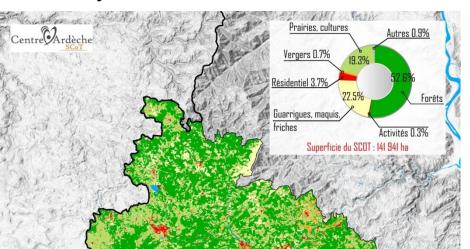
Type d'occupation du sol 2011

Garrigues, maquis, friches

Prairies, cultures

8 – Analyse de la consommation foncière



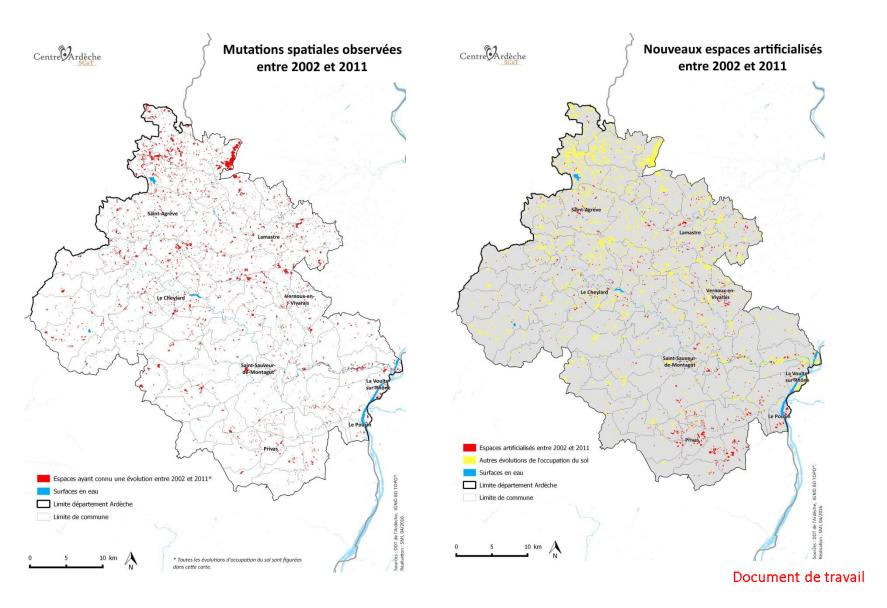


En 2011, l'occupation du sol du territoire Centre Ardèche était répartie selon les types d'espaces suivants :

Type d'espace	ha	Km²	%
forêt	74 590	745.90	52.6
activités	494	4.94	0.3
garrigues	31 980	319.80	22.5
résidentiel	5 312	53.12	3.7
vergers	950	9.50	0.7
Prairies, cultures	27 403	274.03	19.3
Autres	1 212	12.12	0.9
Total	141 941	1419.41	100

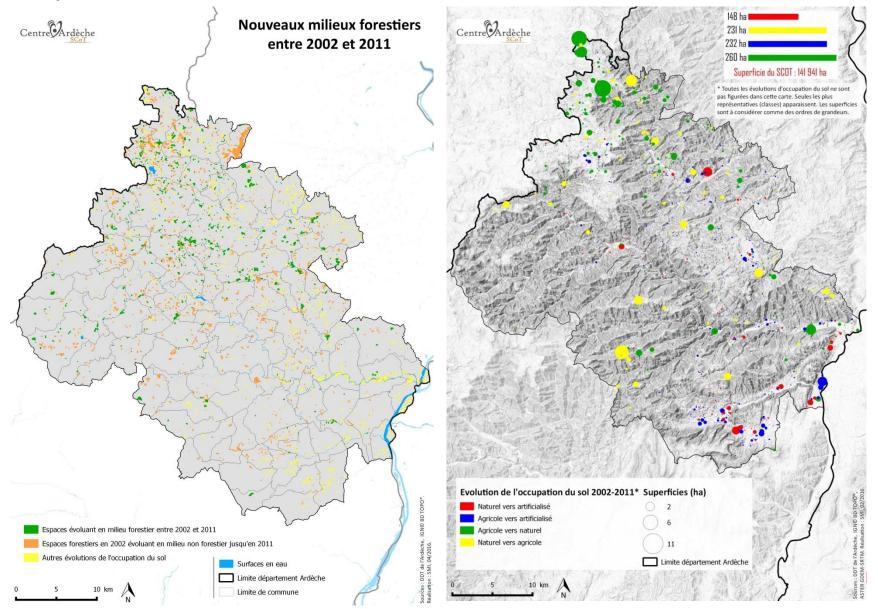
8 – Analyse de la consommation foncière





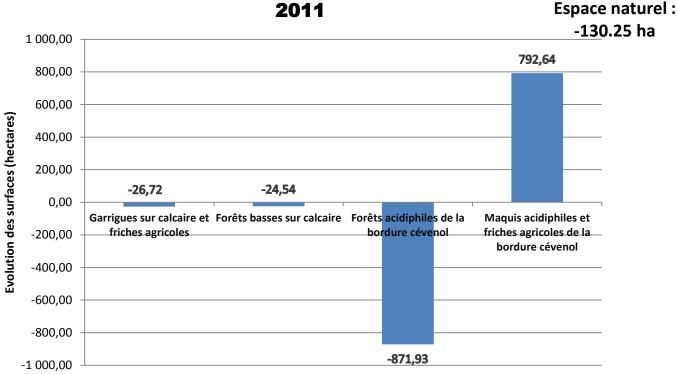
8 – Analyse de la consommation foncière





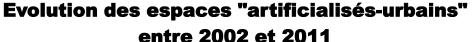


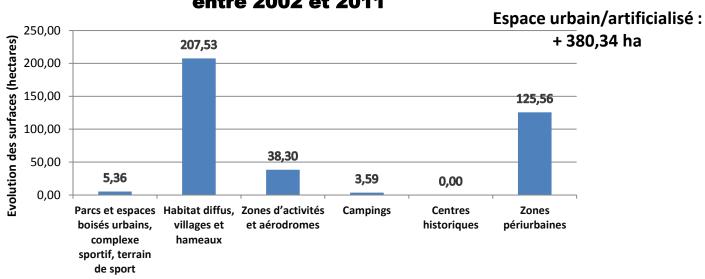
Evolution des espaces "naturels" entre 2002 et



8 – Analyse de la consommation foncière







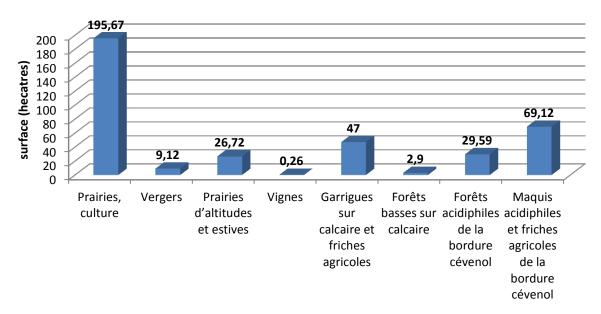
Sur les 380.34 ha nouvelles surfaces artificialisées :

- 87,5% sont à destination résidentielle : dans de l'habitat diffus, villages et hameaux (54,5%), zones périurbaines (33%);
- 11% sont à destination économique : zones d'activités et aérodromes, campings ; De ces 380.34 ha, 232 ha ont été prélevés sur les espaces agricoles (61%) et 148 ha sur les espaces « naturels » (39%).

8 – Analyse de la consommation foncière



Origine des surfaces artificialisées en Centre Ardèche entre 2002 et 2011



 Près de 90% des nouvelles surfaces urbanisées, artificialisées proviennent de végétations basses, prairies et cultures

8 – Analyse de la consommation foncière



Année	SCoT Centre Ardèche	Surfaces artificialisées/hab SCoT Centre Ardèche	Surfaces artificialisées/hab Département Ardèche
2002	Surfaces artificialisées 5 425 ha Taux artificialisation : 3.8% (Population : 61 074 hab, chiffre INSEE 1999)	0.088 Ha/hab. soit 880 m²/hab	0.093 Ha/hab soit 930 m²/hab
2007	Surfaces artificialisées 5 673 ha Taux artificialisation : 4% (Population : 62 877 hab, source INSEE)	0.090 Ha/hab. soit 900 m²/hab	0.091 Ha/hab soit 910 m²/hab
2011	Surfaces artificialisées 5 806 ha Taux d'artificialisation : 4% (Population INSEE 2012 : 63 580 hab.)	0.091 Ha/hab. soit 910 m²/hab	0.092 Ha/hab soit 920 Ha/hab

Approche globale (résidentiel + activité)

8 – Analyse de la consommation foncière



Evolution des types d'espace entre 2002 et 2011

Classement type d'espace	Classement type d'occupation du sol	Superficie 2002 (ha)	Superficie 2007 (ha)	Superficie 2011 (ha)
Artificialisé	Résidentiel	4 973	5 195	5 312
(urbain)	Activités	452	478	494
	Total espaces artificialisés, urbains	5 425	5 673	5 806
	Prairies, cultures	27 496	27 554	27 403
Agricole	Vergers	1 121	977	950
	Total espace agricole	28 617	28 531	28 353
	Garrigues	31 215	31 618	31 980
	Forêt	75 487	74 908	74 590
Naturel	Total espaces naturels	106 702	106 526	106 570
	Autres	1 197	1 211	1 212
	Total « autres »	1 197		1 212
	TOTAL	141 941	141 941	141 941



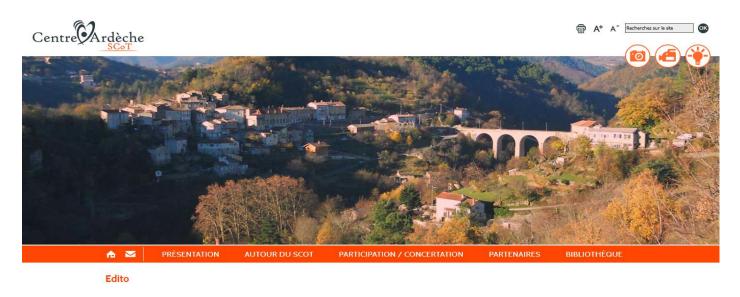
ETAT D'AVANCEMENT DE LA COMMUNICATION ET DE LA CONCERTATION



Communication / Concertation Stratégie et démarches

Communication :

Site internet est en ligne : www<u>.scot-centreardeche.fr</u>



Concertation : démarches et prochains temps



L'agenda du SCoT à venir

- <u>2 mai (journée)</u>: Territoire faible densité
- <u>9 mai de 14h à 17h</u> : atelier Paysage dans le cadre démarche Plan Paysage (St Sauveur de Montagut)
- <u>Du 10 au 12 mai</u> = accueil des étudiants de l'Ecole d'Art d'Annecy. Restitution éphémère le jeudi 12 mai à St Priest
- 12 mai à 18h : COPIL SCoT Centre Ardèche
- <u>7 juin</u>: journée de sensibilisation notion trame verte et bleue (date et lieu à confirmer public élus/techniciens)
- <u>1ere quinzaine juin</u>: ateliers envisagés patrimoine/habitat
- 1ere quinzaine de juin : Cotech SCoT (date?)
- 12 juillet : COPIL SCoT

Merci de votre attention









